

équipements) est de 512 932.50 € HT. Une demande de subvention dans le cadre du fond de concours de la Communauté d'agglomération peut être effectuée pour ce projet. Il convient de délibérer pour autoriser le Maire à solliciter ce financement.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

✚ Demande de subvention Conseil Départemental réfection de la rue de la Garde

La commune envisage la réfection de la rue de la Garde. Le montant estimatif des travaux est de 99 798€ HT. Une subvention de 30% peut-être sollicitée auprès du Conseil Départemental d'un montant de 29 939€. Il convient de délibérer pour autoriser le Maire à solliciter ce financement.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Demande de subvention Conseil Départemental pour l'achat d'une chaudière et de panneaux de signalisation.

La chaudière de la mairie doit être changée ainsi que des panneaux de signalisation des lieux-dits. Le coût prévisionnel des travaux est de 10 414.44€ HT soit 12 713.33€ TTC (chaudière : 7536.50€ HT soit 9043.80€ TTC – panneaux : 3057.94 HT soit 3669.53TT). Une subvention de 50% peut être demandée au Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « Solidarité ». Il convient de délibérer pour autoriser le Maire à solliciter ce financement.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Signature d'une convention pour le versement de fonds de concours du SDE03 pour l'achat d'une chaudière gaz.

La chaudière de la mairie doit être changée. Le cout prévisionnel du matériel est estimé à 7411.50€ HT. Le SDE 03 peut verser des fonds de concours pour la modernisation de la chaufferie de l'espace social soit une subvention de 1482.30€. Il convient d'autoriser le maire à signer une convention avec le SDE 03 pour le versement de ces fonds de concours.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Avenant subvention RCVCB Conseil Départemental

Suite au projet d'aménagement d'une boulangerie, il est proposé de signer un avenant avec le Conseil Départemental afin de l'intégrer au RCVCB. Il convient d'autoriser le maire à signer cet avenant.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Décision modificative N°1

Pour permettre le paiement de l'aménagement extérieur du forage du stade (734.50€) et la fourniture de béton (1338.06€) pour les jeux extérieurs, il est proposé de prendre 1400€ sur l'opération 1607 CCAB (article 231) pour les transférer sur l'opération 2205 Equipements espaces extérieurs publics (Article 2188).

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Demande de subvention amendes de police

Une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police peut être demandée au Conseil Départemental pour la pose de panneaux de lieux-dits sur tout le territoire de la commune (3057.94 HT). Le taux de subvention est fixé à 20% soit 611.59€.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✦ Questions diverses

Le fonçage sous l'autoroute pour le raccordement de la ferme solaire est enfin effectué, la mise en service devrait être début juin.

Une première réunion a eu lieu avec Evoléa, la société Saphège et l'architecte des bâtiments de France pour la déconstruction des bâtiments du RCVCB.

Le Conseil Départemental finance des panneaux d'informations ainsi que leur maintenance. Il remplacera le panneau actuel sur la place.

Le 03 juin au matin aura lieu l'inauguration de la zone refuge.

Au prochain conseil, il sera abordé la réévaluation du tarif de la garderie.

La commission informelle Bessay couleurs se réunira avec Ludovic Desfarges pour examiner les projets à mettre en place au sujet des fleurissements et des illuminations.

Bernard Troncin fait le point sur les travaux. Le choix des noms des rues de la ZAC ont été choisis : rue des chênes et rue des Platanes (pour les rues en cours de création). Les travaux avancent bien, la Sologne devrait finir fin juin, les enrobés devraient être terminés fin juillet. Le choix des arbres a été fait. Il n'a pas été prévu d'aires de jeux. L'éclairage public est à la charge de la commune pour environ 27 000€.

Les rues ont été balayées la semaine dernière. Les jeux sont tous posés, les vitres du socio ont été nettoyées ainsi que le carrelage. Il a été fait l'acquisition d'un préparateur et d'un aérateur de terrain.

Philippine Vimont regrette qu'il y ait eu peu de monde au troc plantes, elle annonce le repas du tennis le 10 juin.

Une opération nettoyage du cimetière a eu lieu avec des bénévoles, elle sera renouvelée environ tous les mois. Danièle Mousset souhaiterait que des activités citoyennes soient mises en place pour d'autres activités pour motiver plus la population.

Le concert de l'Indépendante a été une réussite. Le 03 juin, le CIA organise une fête au centre socio.

Belle réussite de la manifestation des archers et de la brocante.

Sophie Burgat fait le compte-rendu du CMJ, les projets ont été revus (jeux, sol maternelle, passage piétons vers cimetière, maison des jeunes...).

Sylvain Bonjean fait part d'une réunion mardi prochain pour finaliser le bulletin municipal, peu de succès pour le concours de la photo de la couverture. Cette année les commerçants sont mis en avant sauf la pizzeria qui n'a pas souhaiter figurer sur le bulletin.

Danièle Mousset fait part d'une demande pour des poubelles de tri sur le boulodrome.

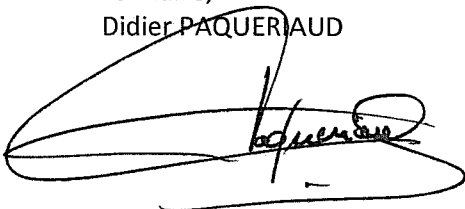
Le bureau du comité de gestion de la cantine devra être renouvelé à la rentrée.

Dans le cadre du réaménagement des cours des écoles, une visite de deux cours d'écoles rénovées a été organisée sur Clermont. Visite très enrichissante

Séance levée à 21h34.

Approuvé à la séance du 27 juin 2023

Le Maire,
Didier PAQUERIAUD



La secrétaire,
Dominique VIZIER

